

2016  
PANORAMA DES EVENEMENTS  
ET FAITS MARQUANTS

# PANORAMA des événements et faits MARQUANTS

## Des visites de délégations africaines axées sur la coopération douanière et le partage d'expériences

S'alignant sur les orientations Royales prônant le renforcement de la coopération Sud-Sud, la douane marocaine a mobilisé son expertise, au cours de l'exercice 2016, et répondu à la demande de ses pairs togolais, malgache et centrafricain de s'imprégner de son expérience.



C'est ainsi qu'une délégation de l'Office Togolais des Recettes a pris connaissance, lors de sa visite de travail à Rabat les 16 et 17 mars 2016, de la politique de formation adoptée par l'ADII. S'en est suivie une action de formation des formateurs et d'assistance dispensée à Lomé, au profit des douaniers togolais en matière d'élaboration du programme de la formation "Master douane".

L'ADII a également partagé son savoir-faire avec des représentants des douanes de Madagascar, les 19 et 20 juillet 2016, en matière de gestion axée sur la performance, de contrats de performance, de contrôle douanier, de lutte contre la fraude et d'analyse du risque.

Les structures centrales de l'administration marocaine des douanes ont, en outre, engagé une action de coopération avec les douanes de la République Centrafricaine en novembre 2016 visant le développement de l'assistance mutuelle administrative entre les douanes des deux pays. L'appui de l'ADII a également été sollicité dans plusieurs domaines dont celui de l'informatisation et de la mise en réseau des services douaniers, du renforcement des capacités des cadres en matière d'audit des entreprises et du contrôle a posteriori.

**L'ADII**  
**partage son expertise**  
avec 3 Douanes africaines partenaires

## Les pays signataires de l'accord d'Agadir mettent en œuvre la reconnaissance mutuelle

Les Directeurs Généraux des douanes des Pays membres de l'Accord d'Agadir (Maroc, Tunisie, Egypte et Jordanie) ont tenu leur 3<sup>ème</sup> réunion de la commission mixte au Caire, le 13 avril 2016. L'une des décisions-clé de ce conclave a été la signature du 1<sup>er</sup> accord sur la reconnaissance mutuelle des programmes d'Opérateurs Economiques Agréés (OEA) entre les Gouvernements desdits pays.

Cet accord vise à renforcer la coopération douanière entre les quatre partenaires et ce, à travers la fixation des bases de reconnaissance mutuelle des OEA au sein de l'espace d'Agadir et l'octroi de facilités telles la réduction des délais des opérations de dédouanement, l'adoption du circuit vert, la priorité dans l'accomplissement des opérations de dédouanement, la visite à domicile de marchandises et le dédouanement en dehors des heures d'ouverture des bureaux douaniers.



Dans la perspective de la mise en œuvre de l'accord conclu, un groupe de travail s'est réuni à Amman, les 18 et 19 mai 2016, pour se pencher sur les modalités d'application dudit accord, l'élaboration d'un guide en la matière et l'établissement de la liste des OEA qui bénéficieront des avantages prévus.

**Signature du 1<sup>er</sup> accord**  
de reconnaissance mutuelle  
des programmes OEA

## La Douane marocaine présente à la 5<sup>ème</sup> édition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques

Marrakech a abrité du 05 au 07 septembre 2016 la 5<sup>ème</sup> édition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques organisée par PORTNET en partenariat avec l'Agence Nationale des Ports et l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique, sous l'égide du Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique et du Ministère chargé du Commerce Extérieur.

Le thème retenu étant «le guichet unique virtuel du commerce extérieur : l'exigence d'une collaboration inclusive», les objectifs de cette édition convergent vers la conjugaison d'actions permettant la mise en place de stratégies et initiatives efficaces visant l'amélioration de la compétitivité des entreprises et ce, par l'implication de toutes les parties prenantes (administrations, ministères et opérateurs économiques) à travers le partage des dernières tendances et la mise en place de services électroniques à même de fluidifier la logistique du commerce international.



L'Administration des Douanes et Impôts Indirects, représentée par son Directeur Général Monsieur Zouhair CHORFI, a pris part à cet évènement et y a animé un stand d'information qui lui a été réservé. Lors de son allocution, Monsieur CHORFI a mis l'accent sur l'intérêt d'identifier les obstacles qui freinent les échanges et sur lesquels il faut agir de manière à garantir un commerce aussi fluide que sécurisé.

## La faune et la flore sauvages menacées d'extinction au centre des préoccupations de la Douane et du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

Se conformant pleinement aux dispositions de la Convention de Washington de 1973 (CITES) et des réglementations nationales applicables en la matière, les structures douanières aux frontières veillent à contrôler les opérations d'importation, d'exportation et de réexportation des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction.

Convaincue du rôle central de la coopération dans la lutte contre le trafic des espèces protégées, l'Administration des Douanes a scellé un partenariat avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) le 12 novembre 2016 en marge de la 22<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 22) organisée à Marrakech. Selon les termes de la convention conclue, les deux parties s'engagent à œuvrer ensemble pour un meilleur contrôle des flux transfrontaliers des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, en privilégiant la coordination de leurs interventions et l'échange de données.

A ce titre, la Douane bénéficiera de l'assistance du HCEFLCD pour l'identification des espèces concernées et de formations en la matière pour ses agents. Des mécanismes de coordination régionale et locale ainsi que des comités de suivi et d'évaluation sont également prévus par la convention.



**Une conférence sur le guichet unique**  
sous le signe de l'inclusion

**270 kg de corail**  
interceptés par les douaniers  
à Saïdia le 20.12.2016

